



## AVIS PUBLIC

---

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé en date du 20 janvier 2020 à l'adoption des règlements suivants :

Règlement numéro 265-2019 intitulé : **Règlement décrétant la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au Programme AccèsLogis Québec.**

Règlement numéro 266-2019 intitulé : **Règlement décrétant l'imposition de taxes et compensations pour l'exercice financier 2020.**

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut le faire pendant les heures normales d'ouverture de bureau, à l'hôtel de ville sis au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie. Ces règlements entreront en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 21 janvier 2020.

---

Madeleine Barbeau, greffière